



République française 62118 **COMMUNE d' HAMBLAIN - LES - PRES**

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement : ARRAS Canton BREBIERES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 16 avril 2021

18 h 00

Date de la convocation: 09/04/2021

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-et-un et le seize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick DEREGNAUCOURT

Présents : 14

le Conseil Municipal s'est réuni à l'Annexe de la Salle Des Fêtes, séance demandée en huis-clos

Votants: 14

Présents : Patrick DEREGNAUCOURT, Bernard LETURCQ, Olivier ASSET, Dominique VINCART, Martial PERU, Michel ROUSSETTE, Nathalie LECOEUVE, Régis GRAS, Joseph MARCZYSZYN, Jean-Marc BACHELET, Sandrine HUMEZ, Marie-Claude COUPE, Jérémie DITTE, Clémentine COTTINET

Pour: 3

Contre: 10

Représentés:

Abstentions: 1

Excusés:

Absents: Jonathan DERNONCOURT

Secrétaire de séance: Sandrine HUMEZ

Objet: AVIS PARC EOLIEN DE LA SENSEE PAR LA SOCIETE EOLIS LES MURIERS SAS - ENQUETE PUBLIQUE -- D_2021_005

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'enquête publique demandant l'autorisation d'exploiter le parc éolien de la Sensée sur le territoire des communes de DURY, ETAING et RECOURT présentée par la Société EOLIS LES MURIERS SAS de LILLE (Nord). Le Maire informe l'Assemblée des courriers de la Région et du Collectif ASPECT Val de Sensée transmis aux communes pour information. Le Maire demande l'avis des membres présents,

après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, décide :

d'émettre un avis défavorable pour l'exploitation d'un parc éolien de la Sensée sur le territoire des communes de DURY, ETAING et RECOURT

Le Maire :

Patrick DEREGNAUCOURT



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 19/04/2021
et publié ou notifié
le 19/04/2021

Préfecture du Pas-De-Calais ARRAS
Date de réception de l'AR: 19/04/2021
062 216204057-20210416-D_2021_005-DE